

Medisca Pharmaceutique Inc. 2023

Rapport annuel sur le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement

Le présent rapport, publié conformément à la « *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement* » du Canada, présente les mesures que Medisca Pharmaceutique Inc. (« Medisca ») a prises et continue de prendre pour lutter contre le travail forcé et le travail des enfants au sein de l'entreprise et dans ses chaînes d'approvisionnement. Le rapport couvre les activités de l'année civile 2023 jusqu'à mai 2024.

Introduction

Medisca s'engage à respecter les exigences de la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement* du Canada, et à faire rapport des efforts qu'elle déploie pour repérer et gérer les risques de travail forcé et de travail des enfants. Nous ne tolérons pas le travail forcé et le travail des enfants dans notre entreprise et dans nos chaînes d'approvisionnement et nous prenons au sérieux notre responsabilité de lutter contre le travail forcé et le travail des enfants. Nous nous engageons à agir de manière éthique, intègre et transparente.

Nos activités et notre chaîne d'approvisionnement

Fondée en 1989, Medisca est un leader mondial des solutions de médecine personnalisée et de chaînes d'approvisionnement pharmaceutiques, détenant un vaste portefeuille de plus de 2 000 produits enrichi par une bibliothèque de plus de 10 000 formules de médicaments personnalisés, d'expertise et de services en matière de préparation pharmaceutique, de formation continue en santé, d'analyses pharmaceutiques, et plus encore. En fournissant des solutions finement ajustées à divers secteurs du bien-être à travers le monde, Medisca comble les lacunes dans les soins de santé et renforce le bien-être personnalisé pour tous.

Medisca s'approvisionne auprès d'un réseau mondial de fournisseurs et de fabricants établis dans différents pays et régions, dont la Chine, l'Inde, la Corée du Sud, la Malaisie, l'Europe, l'Australie et l'Amérique du Nord. Ces produits sont livrés aux installations de Medisca situées au Canada (Montréal, au Québec, et Richmond, en Colombie-Britannique), aux États-Unis (Plattsburgh, dans l'État de New York, et Irving, au Texas) ainsi qu'en Australie (Mascot, en Nouvelle-Galles du Sud) par l'intermédiaire de divers fournisseurs de services logistiques, transporteurs et compagnies maritimes. Tous les fournisseurs, fabricants, fournisseurs en logistique, transporteurs et expéditeurs sont assujettis à un programme rigoureux de qualification des fournisseurs afin de vérifier la qualité et l'intégrité des produits. Certains produits sont également soumis à des tests réalisés par des laboratoires d'analyse tiers situés au Canada, aux États-Unis et en Australie.

Nos principaux clients sont les pharmacies d'officine, les grossistes et les hôpitaux. Tous les produits commandés par les clients au Canada sont livrés par Medisca directement à partir de ses installations situées au Canada et, à l'occasion, directement à partir des installations de Medisca aux États-Unis. Dans certains cas, les produits peuvent être livrés directement du fournisseur ou du fabricant au client.

Des services de maintenance pour certains produits électromécaniques sont également proposés à nos clients par l'intermédiaire de centres de service situés au Canada, aux États-Unis et en Australie. Les ventes de nos produits sont effectuées par l'intermédiaire de divers bureaux de Medisca et de travailleurs à distance situés au Canada, aux États-Unis et en Australie.

Politiques et gouvernance

Chez Medisca, nous sommes fiers de respecter des normes rigoureuses de qualité des produits que nous fournissons à nos clients. Nous adhérons aux normes mondiales les plus strictes et mettons tout en œuvre pour offrir précision et valeur à chaque niveau de la chaîne d'approvisionnement.

Notre **code de culture** décrit les politiques clés qui guident le comportement éthique dans notre entreprise. Il fournit des lignes directrices pour la conduite des employés de Medisca avec leurs collègues, les clients et les tiers. Nous avons déterminé des domaines à mettre à jour pour renforcer notre engagement en faveur d'une tolérance zéro à l'égard du travail forcé et du travail des enfants.

Notre **politique de prévention du harcèlement** vise à créer un environnement de travail exempt de tout type de harcèlement, de comportement offensant, de discrimination et de violence sur le lieu de travail. Cette politique interdit tout type de harcèlement. Elle donne une définition du harcèlement et de ses différentes formes, y compris le harcèlement psychologique, le harcèlement sexuel, le comportement vexatoire et la violence sur le lieu de travail. Nous mettrons à jour cette politique afin d'y inclure la tolérance zéro de Medisca à l'égard du travail forcé et du travail des enfants.

Enfin, notre **politique de santé et de sécurité** décrit en détail l'engagement de Medisca à maintenir un lieu de travail sûr, sain et sans blessure, et ce, au moyen de formations, de révisions des procédures, d'une maintenance régulière et d'enquêtes approfondies sur les incidents. Nous améliorons également cette politique afin d'y inclure les attentes de Medisca à l'égard de ses employés pour qu'ils communiquent leurs préoccupations concernant le travail forcé et le travail des enfants dans les activités de Medisca et dans l'ensemble de sa chaîne d'approvisionnement.

Medisca révisé régulièrement toutes les politiques et procédures et continuera à le faire afin de s'assurer qu'elles représentent ses processus et d'en assurer l'amélioration continue et la conformité avec les lois et règlements en vigueur.

Processus de contrôle préalable

Nous disposons de solides processus et procédures d'évaluation et de contrôle préalable des fournisseurs, qui sont décrits ci-après et sur lesquels nous pouvons nous appuyer pour accroître notre capacité à gérer les risques liés au travail forcé et au travail des enfants avec nos fournisseurs. Nous avons l'intention d'explorer en permanence les possibilités qui s'offrent à nous à cet égard.

Chez Medisca, nous avons un engagement inébranlable en faveur de la qualité, qui se traduit par un processus méticuleux de sélection des sources d'approvisionnement et de qualification des fabricants, ainsi que des tests complets des produits. Pour garantir le plus haut niveau d'excellence, nous avons établi des accords de qualité avec nos fabricants d'IPA et de dispositifs médicaux, ainsi qu'avec des fabricants sous contrat qui produisent des bases prêtes à l'emploi pour notre industrie. Tous les fabricants d'IPA et de dispositifs médicaux sont régis par des organismes de réglementation, qui

contrôlent la conformité de leurs activités autorisées aux bonnes pratiques de fabrication et aux normes de qualité correspondantes.

Outre nos accords de qualité, nous exigeons que des documents supplémentaires soient présentés dans le cadre du processus de qualification, notamment des méthodes, des protocoles d'essai, des formulaires d'évaluation des fournisseurs, des formulaires d'évaluation des produits, des rapports d'inspection, des certificats de conformité aux bonnes pratiques de fabrication, etc.

Notre formulaire d'évaluation des fournisseurs est un document d'évaluation complète qui porte sur les principaux aspects des activités de nos fournisseurs. Les différents formulaires couvrent des informations essentielles telles que l'historique de la conformité du site avec les règles établies par les agences réglementaires, les spécifications du produit et l'attestation par le fournisseur de tout changement touchant son établissement et de toute modification qui pourrait raisonnablement avoir une incidence sur la sécurité, le rendement ou l'efficacité des produits achetés par Medisca. Ce processus d'évaluation approfondi nous permet de nous assurer que nos fournisseurs répondent à nos rigoureuses exigences en matière de qualité et de conformité.

Risques liés au travail forcé et au travail des enfants

Nous avons entrepris une évaluation indépendante pour mieux comprendre les risques de travail forcé et de travail des enfants associés au pays d'origine des produits que nous achetons et le profil de risque en matière de travail forcé et de travail des enfants pour les chaînes d'approvisionnement. Nous avons commencé par analyser les biens dont Medisca Pharmaceutique Inc. est l'importateur attitré au Canada. Cette analyse est fondée sur les données d'importation de 2023.

L'évaluation initiale des risques a indiqué qu'une très faible proportion des fournisseurs analysés présentait des risques de travail forcé et de travail des enfants, sur la base des informations disponibles. Des plans de mobilisation sont en cours pour mieux comprendre les risques et les stratégies d'atténuation en place avec ces fournisseurs.

Mesures correctives

Medisca reconnaît l'importance de la vigilance et de la surveillance continue pour réduire en tout temps les risques liés au travail forcé et au travail des enfants dans nos activités et nos chaînes d'approvisionnement. À ce jour, nous n'avons identifié aucun incident de travail forcé ou de travail des enfants ni dans nos propres activités ni dans notre chaîne d'approvisionnement. Nous réexaminerons régulièrement nos évaluations des risques et mettrons en œuvre toutes les mesures correctives nécessaires si le besoin s'en fait sentir.

Si des cas de travail forcé ou de travail des enfants sont découverts dans nos activités et nos chaînes d'approvisionnement, nous mettrons immédiatement en œuvre les stratégies correctives appropriées, conformément aux normes en vigueur.

Formation

Tous les nouveaux employés de Medisca sont tenus de suivre une formation d'intégration, qui couvre les éléments clés de la politique de Medisca, y compris la politique de prévention du harcèlement et la politique de santé et sécurité décrites plus haut dans la présente déclaration.

Notre équipe Personnel et culture est en train d'examiner différentes options pour mettre en place une formation d'introduction à l'intention de tous les employés axée sur la compréhension des risques du travail forcé et du travail des enfants.

Évaluation de l'efficacité

Medisca a ciblé certaines mesures visant à réduire le risque de travail forcé et de travail des enfants dans ses activités et sa chaîne d'approvisionnement, dont certaines sont décrites ci-dessus. Nous avons l'intention d'évaluer l'efficacité de la prévention et de la réduction de ces risques à l'avenir.

Conformément aux exigences de la Loi, et en particulier de son article 11, j'atteste que j'ai examiné les renseignements contenus dans le rapport produit pour l'entité ou les entités énumérées ci-dessus. À ma connaissance, et après avoir exercé une diligence raisonnable, je confirme que les renseignements contenus dans le rapport sont vrais, exacts et complets à tous les égards importants aux fins de l'application de la Loi, pour l'année de déclaration susmentionnée.

J'ai le pouvoir de lier Medisca Pharmaceutique Inc.

Signature : 

Nom complet : Tony Dos Santos

Titre : Président et Fondateur

Date : 28 mai 2024